



Direction des Affaires Culturelles

2026 DAC 43 Subvention (230.000 euros) et avenant à convention avec l'association Cité-Théâtre (14e).

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de la Ville de Paris de soutien aux lieux de diffusion de spectacle vivant, je vous propose par le présent projet d'apporter notre aide à l'association Cité-Théâtre pour le fonctionnement du Théâtre de la Cité Internationale situé 21, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

Le Théâtre de la Cité Internationale dispose de 3 salles de spectacle et se situe au sein du site de la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP). Service de la Fondation Nationale de la CiuP, reconnue d'utilité publique, il devient en septembre 2016, une association dont la raison sociale est « Cité-Théâtre ». Les locaux restent la propriété de la Fondation nationale de la CiuP. Les partenaires institutionnels (État, Ville de Paris, Fondation nationale de la CiuP) et l'association Cité-Théâtre ont signé une convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2022-2024 suivi d'un avenant pour 2025. En 2025 le TCI a accueilli 31 spectacles pour 106 représentations. Les propositions théâtrales sont majoritaires (59 % des représentations) et bénéficient de plus longues séries. Le TCI a continué de développer son travail de partenariat avec le programme *Transforme* porté par le Fondation d'Entreprise Hermès mais aussi le Festival d'Automne, le Festival Faits d'Hiver, Sons d'Hiver, Circusnext etc. Le théâtre a poursuivi également ses nombreuses activités d'éducation artistique et culturelle menées par des artistes directement auprès de publics très variés (bénéficiaires de minima sociaux, élèves d'établissements secondaires, population étudiante, etc.). L'équipe du TCI accompagne chaque année des résidences d'artistes dans le cadre de l'Art pour Grandir, et participe aux stages de vacances scolaires Paris Sport Vacances + Culture.

L'année 2025 a été marquée par le départ à la retraite de Marc Le Glatin et la nomination de Frédérique Aït Touati en qualité de directrice et Nathalie Vimeux en qualité de directrice déléguée. Leur nouveau projet artistique sera développé à compter de la saison 26/27 avec un axe fort autour des questions art science et société et une orientation très internationale.

Compte tenu, d'une part, de la qualité et de la singularité de l'activité artistique développée par le TCI, et d'autre part du travail mené à destination des jeunes équipes artistiques et des publics, je vous propose que la Ville de Paris contribue au fonctionnement de la structure par une subvention en reconduction pour l'année 2026.

Les principaux apports à la structure en 2025 étaient :

Subvention de fonctionnement : 230.000 euros

Autres aides aux projets : 7.500 euros (Paris Sport Vacances DAC) et 5.000 euros (Art pour grandir DAC)

Par délibération 2025 DAC 472 en date des 16, 17, 18 et 19 décembre 2025, un acompte de 115.000 euros au titre de l'année 2026 a été attribué à l'association Cité-Théâtre.

Il vous est proposé, par délibération 2026 DAC 43, d'accorder le solde de cette subvention au titre de l'année 2026, à hauteur de 115.000 euros, après déduction de l'acompte déjà voté et versé. Cela porte la subvention pour les activités 2026 de la structure à 230.000 euros au total.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer l'avenant à convention relatif à l'attribution du solde de la subvention annuelle de fonctionnement pour l'association Cité-Théâtre, annexé au présent projet.

Le Maire de Paris